

## Glossaire

<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Alphabétisation</b> Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées ou très peu, on parle d'analphabétisme. Il s'agit pour elles d'entrer dans le premier apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>FLE/FLS/FLI</b> Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, il s'agit de son apprentissage. En France on parle du « <b>Français Langue Etrangère</b> » ou « <b>Français Langue Seconde</b> » « <b>Français Langue d'Intégration</b> »</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>ASL/AIA</b> Ateliers SocioLinguistiques ou <b>Actions d'Intégration et d'Autonomie</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Illettrisme</b> Pour les personnes qui ont été scolarisées en France (ou en français) et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et/ ou d'autres compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, on parle d'illettrisme. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit et avec les formations de base.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>CAI</b> Contrat d'Accueil et d'Intégration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Niveau</b> <b>VI</b>: fin de scolarité obligatoire sans diplôme; <b>Vbis</b> : CAP/BEP non obtenu; <b>V</b> : CAP/BEP obtenu.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>CECRL</b> Cadre Européen Commun de Référence Pour les Langues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>OFII</b> Office Français de l'Immigration et de l'Intégration</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compétences Clés</b> « Ensemble des connaissances, aptitudes et attitudes appropriées au contexte (...) nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi. » <b>Les compétences clés retenues par le dispositif Compétences Clés :</b> Communication en français/ Culture mathématiques et compétences de base en sciences technologies/ Culture numérique/ Apprendre à apprendre/ Communication en langue étrangère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>RSA</b> Revenu de Solidarité Active</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compétences Premières</b> Définies par le Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes "comme le premier niveau correspondant à l'acquisition et/ou actualisation des savoirs fondamentaux permettant une intégration citoyenne, sociale et économique des personnes"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>SFP</b> Stagiaire de la Formation Professionnelle</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>CTEF</b> Contrat Territoriale Emploi Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>SIAE</b> Structures d'Insertion par l'Activité Economique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>DILF (En lien avec le CECRL)</b> Diplôme Initial de Langue Française</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>DELF (En lien avec le CECRL)</b> Diplôme d'Etudes en Langue Française.</li> </ul>	

# Les niveaux du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

- DEFINITION

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues - **CECR**: est un document publié par le conseil de l'Europe en 2001, qui définit les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétences.

- LES NIVEAUX

## Niveau A1.1 = Utilisateur premier Niveau « introductif » DILF

- Peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale.
- Peut répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation, et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction prévisible.
- Peut participer partiellement à une interaction ordinaire au moyen d'énoncé simple ( centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

Niveau A1 = Utilisateur élémentaire Niveau découverte DELF A1	Niveau A2 = Utilisateur élémentaire Niveau intermédiaire DELF A2
<b>Mots clés : questions simples, environnement proche et familier.</b>  <b>Acquisition du niveau A1 :</b> La personne peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il/elle peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient...). Il/elle peut répondre au même type de questions. Il/elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.	<b>Mots clés : descriptions, conversions simples.</b>  <b>Acquisition du niveau A2 :</b> La personne peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles ou familiales, achats, environnement proche, travail). Il/elle peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simples et direct sur des sujets familiers et habituels. Il/elle peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers et habituels ou qui correspondent à des besoins immédiats.
Niveau B1 = Utilisateur indépendant niveau seuil DELF B1	Niveau B2 = Utilisateur indépendant Niveau avancé DELF B
<b>Mots clés : début d'autonomie ; se débrouiller, exprimer son opinion.</b>  <b>Acquisition du niveau B1 :</b> La personne peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, les loisirs... Il/elle peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans la région où la langue est parlée. Il/elle peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il/elle peut raconter un événement, une expérience, décrire un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.	<b>Mots clés : compréhension courante et capacité à converser ; émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation.</b>  <b>Acquisition du niveau B2 :</b> La personne peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il/elle peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance telle qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il/elle peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

## LES DIFFERENTS PUBLICS

La personne ne maîtrise pas la langue française et/ou les savoirs de base

1 / COMMUNICATION ORALE

AISEE

MOYENNE

DIFFICILE

QUASI-IMPOSSIBLE

2 / SCOLARISATION :

